

La 17<sup>e</sup> exposition provinciale  
des Grains de Semence de Qué-  
bec sera tenue les 15, et 16 mars  
1927 à Berthierville Qué.

## 1927 MARS

	SOLEIL		LUNE	
	Lev.	Cou.	Lev.	Cou.
4 V. S. Casimir, conf.	6 19	5 37		
5 S. De la Ferie.	6 17	5 38		
6 D. I du CAREME.	6 15	5 39		
7 L. S. Thomas d'Aquin, conf. et doct.	6 13	5 41		
8 M. S. Jean de Dieu, conf.	6 11	5 42		
9 M. QUATRE-TEMPS.	6 9	5 43		
10 J. Les SS. 40 Martyrs.	6 7	5 44	6 3	

Les cultivateurs exposants ou  
s'intéressant à la production des  
Grains de Semence, sont tout  
spécialement invités à visiter l'ex-  
position.

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

## LES SEMENCES

### Une nécessité

L'époque que nous traversons actuellement et les nombreux problèmes économiques nouveaux qu'elle fait surgir, semble préoccuper, et à bon droit, toutes les classes de la société. S'il est devenu nécessaire au consommateur de mettre un frein à ses goûts parfois trop éduqués et de refaire son régime sur une base plus économique, il n'en est pas moins pour le producteur, un devoir rigoureux, de diriger ses opérations d'une manière telle qu'il puisse retirer le plus de rendement possible de son industrie et de la main-d'œuvre qu'il utilise.

Le premier de tous ces producteurs, celui de qui tous dépendent, reste toujours le cultivateur et c'est à lui tout particulièrement que nous nous adressons dans les quelques conseils qui suivent.

#### IMPORTANCE DE PRODUIRE DU BON GRAIN.

Bien que tous en reconnaissent l'importance, il n'est pas toujours facile de produire de bonnes récoltes sur une ferme. Toutefois, que de progrès pourrait-on réaliser, si seulement l'on pouvait se bien convaincre des avantages d'une bonne coopération, et faire mouvement d'ensemble dans l'adoption de certaines pratiques agricoles reconnues profitables!

La culture des grains dans la province de Québec constitue, à elle seule, une partie importante de notre production. Lorsqu'elle est bien faite, elle est rémunératrice et profitable. Si par contre, elle est négligée et ne reçoit pas le peu d'attention qu'elle réclame, comparée à certaines autres cultures, elle perd sa raison d'être et contribue généralement à la dissémination des mauvaises herbes sur la ferme.

#### QU'ENTEND-ON PAR BONNE SEMENCE.

Une bonne semence pourrait se définir comme suit: celle qui est pure au point de vue de l'espèce et de la variété, c'est-à-dire, celle qui ne contient pas de graines étrangères et qui appartient à une variété distincte, exempte de graines de mauvaises herbes, vigoureuse et d'une variété recommandable dans le district où elle doit être cultivée.

**Pureté de la variété.**—La pureté est la première de toutes les qualités qu'une semence doit avoir. Etant donné l'extrême importance de ce fait et la grande facilité avec laquelle on peut se procurer du grain pur, le cultivateur n'a guère d'excuses d'employer encore des semences dégénérées et dont il ne connaît pas la provenance.

**Choix des variétés.**—C'est une erreur de croire qu'une variété de grain qui donne de bons résultats dans un district donné, peut également bien réussir en tout autre endroit. Les cultivateurs devraient donc apporter beaucoup d'attention dans le choix des variétés recommandées dans leur localité; il reste ensuite à en limiter le nombre afin d'uniformiser la production et rendre le commerce facile.

**Mauvaises herbes.**—Les grains de semence que l'on achète sans en connaître la provenance servent souvent de véhicule à de nombreuses graines de mauvaises herbes. Que de fois n'a-t-on pas trouvées ces dernières en grande quantité dans du grain apparemment beau et attrayant.

**Une bonne germination.**—Le grain que l'on achète ne germe pas toujours bien et c'est pourtant là un point important. Il arrive parfois que les cultivateurs achètent, pour semer, du grain alimentaire "FEED" provenant de l'Ouest Canadien ou ailleurs; dans ce cas, il n'y a rien d'étrange de constater que la germination est très faible ou même nulle, ce grain étant déjà classifié comme impropre à l'ensemencement. De plus, la loi qui contrôle la pureté des semences au Canada ne peut entraver la distribution de ce grain s'il est classifié et vendu comme grain alimentaire.

**Semence vigoureuse.**—Pour qu'une semence puisse donner naissance à une récolte vigoureuse et saine, il faut qu'elle provienne elle-

même d'une récolte bien réussie, et qu'elle ait été bien sélectionnée sous le rapport de la grosseur et du poids. L'uniformité est le principal indice de la qualité de la semence. Les trieurs à alvéoles sont les machines qui peuvent faire ce travail avec le plus de perfection et le travail combiné d'un bon crible et d'un trieur à alvéoles peut difficilement être surpassé pour le nettoyage du grain.

#### POUR EVITER BIEN DES DÉBOIRES.

Afin de ne perdre ni son temps ni son argent et ne pas s'exposer à infester sa ferme des pires mauvaises herbes, le cultivateur devrait prendre conseil de l'agronome ou d'un autre expert du gouvernement avant de donner une commande importante de grain de semence.

#### LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE STE-ROSALIE PROTÈGE LE CULTIVATEUR.

Notre Coopérative protège le cultivateur en ce sens qu'elle ne vend que du bon grain et que ses prix sont accessibles aux plus modestes fermiers.

Cette Coopérative diffère d'une entreprise purement commerciale par le fait qu'elle n'aspire pas tant à la réalisation de gros bénéfices qu'à l'amélioration de notre agriculture par la propagation des bonnes semences à travers la Province.

#### CONCLUSION.

L'emploi d'une bonne semence est l'un des principaux facteurs de succès dans la culture; il ne faut donc plus semer de mauvais grain ni acheter au hasard.

Nous faisons à Ste-Rosalie une spécialité de vendre et de propager des semences pures, non seulement au point de vue de l'espèce et de la variété, mais aussi au point de vue des graines de mauvaises herbes.

**Les appareils de sélection de nos entrepôts sont les plus améliorés, et les seuls au Canada, qui puissent faire une sélection aussi parfaite du grain.** De plus, la faculté germinative de nos semences est toujours mise à l'épreuve et nous n'offrons en vente que du grain vigoureux.

Que les cultivateurs, qui ont à cœur l'amélioration de leur culture, le succès de la coopérative et leur propre avancement, se groupent pour acheter, à bon compte, les semences dont ils ont besoin chaque année. Les cercles agricoles, les sociétés d'agriculture et les sociétés coopératives sont nos principaux clients.

Donnez à bonne heure vos commandes pour le blé, l'avoine, l'orge, le trèfle, le blé d'Inde etc., et épargnez des frais de transport en groupant vos commandes.

#### AVANTAGES GÉNÉREUX.

1. Toute personne qui achète du grain de semence de la Coopérative Fédérée est assurée d'avoir du bon grain net, possédant un haut degré de germination. La Coopérative fait examiner tout le grain passant par son entrepôt par un expert en grain de semence. Elle soumet des échantillons de ce grain au Laboratoire d'analyse des grains de semence à Ottawa qui en détermine la puissance germinative.

2. Tout membre peut envoyer son grain à l'entrepôt de Ste-Rosalie pour le faire nettoyer. Pour ce travail, il doit payer un certain montant fixé par le bureau de direction.

3. Pour l'avantage des cultivateurs, qui à cause de leur position géographique ne peuvent bénéficier du travail accompli à l'entrepôt de Ste-Rosalie Jct., la Coopérative Fédérée s'est efforcée de vulgariser, dans toute la Province, l'emploi des cribles séparateurs. Elle en fait venir un bon nombre pour le compte des personnes demeurant dans les comtés éloignés. Ces cribles séparateurs, qui se vendent à des prix modérés, rendent de grands services pour le nettoyage des semences sur la ferme même du cultivateur.

La Coopérative Fédérée fait tout ce qu'elle peut pour promouvoir les intérêts de l'agriculture dans la province de Québec. Elle compte sur l'appui généreux et empressé de tous les amis de la classe agricole.

A.-G. LAMBERT,

Coopérative Fédérée de Québec, Ste-Rosalie, Bagot.

LE BULLETIN I  
En vue de  
de  
Comté

Les comtés de  
fabriques de produit  
le lait de 25,242 vac  
2,927,618 lbs de gras,  
ont été converties en  
de crème et 2,431,14  
De la quantité to  
lbs provenaient de la  
aux fabriques.

Les fabriques de  
chacune; le nombre d  
patrons ont fourni le  
vache a été de 115 <sup>91</sup>/<sub>10</sub>  
On trouvera dans  
que la classification

COMTÉS

Les comtés de Sh  
de beurre pasteurisé (I  
Si tout le beurre  
évité une perte de \$5  
vend 1c de plus que le  
Les 15,456 lbs de  
12,074 lbs No 1 et 3,38  
avait été de première  
être évitée, différence  
Un total de 52,41  
classification et ont d  
Si tout le beurre non p  
qualité, on aurait évité  
livre entre le No 1 et

Les comtés de St  
total de 130,486 lbs de  
de No 1 et 15.1% de  
qualité, une autre pert

Nombre de fabriqu

Fromageries . . . . .  
Beurreries . . . . .  
Postes d'écrémage

Classification:

Fabriques de prem  
Fabriques de deux

Faites  
Gratu  
Compa

Pouvons-nous vou  
avantage de vou  
VIKING est rée  
par excellence,  
Tournier et à La  
Si après les  
30 jours d'  
vous ne considé  
Beaucoup Supi  
vous nous la r  
Payons tous les  
Après les 30 jours  
la garder, nos pris  
à partir de \$  
Conditions Fac  
vous est alloué po  
le défaire.

SWEDISH  
36A rue 1